



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>2702</b>	<b>De M. Stéphane Viry ( Les Républicains - Vosges )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> >Amnesty international Turquie	<b>Analyse</b> > Amnesty international Turquie.
Question publiée au JO le : <b>07/11/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>05/12/2017</b> page : <b>6156</b>		

### Texte de la question

M. Stéphane Viry appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation de certains membres d'*Amnesty international* Turquie. Il semble que plusieurs bénévoles aient été arrêtés sans réel fondement et risquent une incarcération. La répression des défenseurs des droits de l'Homme dans ce pays est très préoccupante et il souhaiterait savoir s'il a obtenu des informations sur la situation des droits humains et sur l'avenir des membres d'*Amnesty international* injustement accusés.

### Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par la situation des défenseurs des droits de l'Homme arrêtés cet été en Turquie, parmi lesquels le président et la directrice de la branche turque d'Amnesty International. Le Consul Général de France à Istanbul a assisté le 25 octobre dernier à la première audience de leur procès, marquant par sa présence l'importance attachée à cette question. Dix des onze défenseurs des droits accusés sont actuellement en liberté conditionnelle dans l'attente de la prochaine audience. La France continue à suivre étroitement leur situation, et à appeler à la libération de l'ensemble des militants encore en détention, dont le président de la branche turque d'Amnesty. Plus généralement, la France appelle régulièrement la Turquie au respect des droits de l'Homme dans le cadre de l'Etat de droit, socle essentiel de ses engagements européens et internationaux.